

AVIS DES SOCIÉTÉS

DÉMARRAGE DES OPÉRATIONS DE SOUSCRIPTION DES PARTS D'UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE POUR UNE DEUXIÈME PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA II

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents

Agrément du CMF N° 06-2021 du 10 février 2021

Visa N° 21-1054 du 15 mars 2021

United Gulf Financial Services - North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « **TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV-MUSANADA II** » pour la deuxième période de souscription a commencé le **23 mars 2023** et se terminera le **22 mars 2024** avec les modalités suivantes :

Nombre de parts émises	: 4 900 parts
Valeur nominale par part émise	: 10 000 DT
Prime d'émission par part émise	: 200 DT
Prix d'émission par part émise	: 10 200 DT
Montant d'émission globale en nominal	: 49 000 000 DT
Montant minimum par souscription	: 100 000 DT

Le fonds sera fermé dès que les souscriptions au cours de cette deuxième période atteindront un montant nominal de 49 000 000 Dinars, ou, de toutes façons, au bout de cette période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint.

Les demandes de souscription sont reçues au siège d'UGFS-NA sise à rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis.